Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°13

Réunion restreinte du 11/03/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défaillante,** sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habiliter aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent **être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.**

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI.**
La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

JOURNEE 8 : 02/03/24

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES 2ème appel : 8

U13

Match N°27245940 AS PARIS / ACP 15 du 02/03

U12

Match N°27246204 ENFANT PASSY / SALESIENNE du 02/03 **(2 FM manquante)**
Match N°27246378 PARIS ALESIA / UFCP 17 du 02/03
Match N°27246486 PARIS ALESIA / MACABI du 02/03 **(2 FM manquante)**
Match N° 27246545 TROPS / CHAMPIONNET du 02/03
Match N° 27246863 CAMILIENNE / PUC du 02/03 **(2 FM manquante)**
Match N° 27246865 TROPS / CHAMPIONNET du 02/03
Match N° 27257956 TIR ACBB / PUC du 02/03

JOURNEE 8 : 09/03/24

NOMBRE DE FORFAIT : 4

U11

Match N°27267443 TERNES du 09/03/24 **(2ème forfait)**

U12

Match N° 27258198 CENTRE PARIS du 09/03
Match N°27246867 CAMILIENNE du 09/03 **(2ème forfait)**
Match N°27246547 CAMILIENNE du 09/03 **(2ème forfait)**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES : 8

U13

Match N° 27244838 SOLITAIRE / PARIS 13 ALTETICO du 09/03
Match N°27245438 SOLITAIRE / PUC du 09/03
Match N° 27245698 ES PARISIENNE / PARIS 13 ATLETICO du 09/03
Match N° 27246417 ES PARISIENNE / TERNES du 09/03 **(2 FM manquante)**

U12

Match N°27258201 AFP 18 / PITRAY OLIER du 09/03

U11

Match N°27267164 BON CONSEIL / ES 16 du 09/03 **(2 FM manquante)**

Match N°27267222 ES PARISIENNE / CHAMPIONNET du 09/03 **(2 FM manquante)**

U10

Match N° 27268474 CAMILIENNE / ENFANT GOUTTE D OR du 09/03

CHALLENGES

CHALLENGES

La commission foot animation valide les finaliste U10 U11 et U12 pour la finale du 27/04/24 :

U10

PARIS 13 ATLETICO
BON CONSEIL
OFC COURONNES
UA CHANTIER
ESPERANCE 19
AC PARIS 15
PUC
PARIS ALESIA

U11

OFC COURONNES
PARIS 13 ATLETICO
POUCHET PARIS
LA SALESIENNE
PARIS FC
ES SEIZIEME
PARIS ALESIA
FC SOLITAIRES

U12

COURONNES OFC
CAMILIENNE
ESP 19
PARIS FC
PUC
ENFANT PASSY
PARIS ALESIA
PARIS 13 ATLETICO

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 23 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.

CHALLENGE U13

La commission foot animation valide les finaliste U13 pour la finale du 06/04/24 :

PARIS FC
PARIS POUCHET
FC SOLITAIRES
PITRAY OLIER
CHAMPIONNET SPORT
SALESIENNE PARIS
AC PARIS 15
PUC
ES SEIZIEME
PARIS 13 ATLETICO
CAMILIENNE

UFCP 17
ESPERANCE 19
PARIS ALESIA
PETITS ANGES
COURONNES OFC

CHANGEMENT DATE !

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **LUNDI 18 MARS 2024** au siège du District de Paris.